

## Les critères de la typologie de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBBDP)

Catégories ADBBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Bibliothèque Niveau 1 <a href="#">(1)</a>	Bibliothèque Niveau 2	Bibliothèque relais Niveau 3		
<b>Crédits d'acquisition</b>  tous documents	2 € / hb	1 € / hb	0,50 € / hb	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
<b>Horaires d'ouverture</b>	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
<b>Personnel</b>	1 agt cat. B fil. cult. / 5 000 hb 1 salarié qualifié <sup>(2)</sup> / 2 000 hb	1 salarié qualifié <sup>(2)</sup>	Bénévoles qualifiés <sup>(3)</sup>		
<b>Surface</b>	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m <sup>2</sup> / hb 100 m <sup>2</sup>	0,04 m <sup>2</sup> / hb 50 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>		

### Notes

[\(1\)](#) Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

[\(2\)](#) DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP. Un plein temps à partir de 5 000 hb, un mi-temps de 2 000 à 4 999 hb, un tiers-temps en-dessous de 2 000 hb.

[\(3\)](#) Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP